

Association Internationale Les Hénokiens - Château du Clos Lucé

REMISE DU « PRIX LÉONARD DE VINCI » 2016

C'est dans le cadre prestigieux de la mairie de la ville de Rotterdam, que s'est déroulée le 9 juin 2016 la cérémonie de remise du 6^{ème} « **Prix Léonard de Vinci** ». Le Prix a été remis à M. Pieter van Oord, CEO de la société néerlandaise Van Oord, par M. Ahmed Aboutaleb, Maire de Rotterdam et Messieurs Willem van Eeghen, Président de l'association les Hénokiens et François Saint Bris, Président du Château du Clos Lucé-Parc Leonardo da Vinci en présence du Professeur Pursey Heugens de l'Université Erasmus de Rotterdam et de Monsieur Hans de Boer, Président de la confédération néerlandaise de l'industrie et des employeurs (VNO-NCW).



Fondée en 1868 par Govert van Oord et actuellement dirigée par la 4^{ème} génération, la société Van Oord, détenue en majorité par la famille van Oord, a bâti depuis plus d'un siècle sa réputation sur ses origines néerlandaises et sa connaissance de l'eau pour devenir aujourd'hui un acteur majeur au plan mondial des secteurs du dragage et de l'ingénierie maritime, de l'exploitation offshore du pétrole et du gaz et des projets d'énergie renouvelable éoliens offshore.



Dans son discours, le Président des Hénokiens Willem van Eeghen a rappelé que pour Léonard de Vinci l'eau était à la fois une bénédiction et une menace. Un paradoxe car dans toutes les formes de la vie, l'eau peut également devenir l'instrument de notre propre destruction. Il s'est dit frappé par la ressemblance saisissante entre les travaux de Léonard et la vocation des van Oord. En conclusion de son intervention, il s'est déclaré enchanté de remettre le Prix Léonard de Vinci à une entreprise familiale autant impliquée dans la société et son environnement. Une entreprise vraiment digne de recevoir le "Prix Léonard de Vinci"!

François Saint Bris a souhaité lui aussi évoquer la passion commune pour l'eau de Léonard de Vinci et des van Oord. Il a vu une résonance toute particulière entre les recherches de Léonard de Vinci pour percer les secrets des mouvements de l'eau, de l'air et du vent et les solutions techniques concrètes de dragage et de systèmes d'excavation que l'entreprise Van Oord met en œuvre dans le monde entier. Il a tenu à souligner que la société Van Oord qui consacre tous ses investissements pour promouvoir des solutions innovantes aux défis que posent le monde maritime et le management de l'eau, est restée depuis près de 150 ans et 5 générations, fidèle à ses engagements et à ses valeurs se voit donc récompensée pour son exemplarité et sa formidable aventure humaine d'entrepreneurs depuis plus d'un siècle.



Le Professeur Pursey Heugens de l'Université Erasmus de Rotterdam (photo de gauche) a fait un exposé sur les valeurs des entreprises familiales intitulé « *Hénokiens of the future? Intergenerational values transfer in family firms* » tandis que le Président de la Confédération néerlandaise de l'Industrie et des Employeurs, M. Hans de Boer, a souligné à quel point les entreprises familiales représentaient, à l'image de la société



Van Oord, une source essentielle pour l'activité, et la santé économique des Pays-Bas, dynamique qu'il entend préserver et promouvoir à travers l'organisation qu'il préside auprès des autorités politiques et administratives de son pays.



En remettant le Prix Léonard de Vinci à Pieter van Oord, le Maire de Rotterdam, Monsieur Ahmed Aboutaleb, a souhaité placer cette cérémonie sous le signe de la vitalité des entreprises familiales. Pour Monsieur Aboutaleb il est clair que ce type d'entreprise a un rôle majeur à jouer dans une économie mondiale dont le volume va tripler dans les trente prochaines années : un défi pour les entreprises de petite et moyenne taille et donc une source de motivation pour toutes ces entreprises familiales qui font preuve d'un formidable esprit de conquête à l'image de la société Van Oord qui reçoit ce Prix aujourd'hui.

Le Président de la société Van Oord, Monsieur Pieter van Oord s'est dit très honoré de recevoir le « Prix Léonard de Vinci ». Il a souhaité remercier l'Association les Hénokiens et le Château Le Clos Lucé pour l'attribution de cette prestigieuse récompense au nom des 90 actionnaires familiaux de son entreprise dont l'aventure débuta en 1868 quand son arrière grand-père Govert van Oord décida en 1868 pour des raisons religieuses de devenir un entrepreneur indépendant. Il n'aurait pas pu rêver que 148 ans plus tard sa famille, aujourd'hui très grande serait réunie dans cette belle mairie pour recevoir ce prix prestigieux. Lorsqu'en 1948, son fils Koos a décidé à l'âge de 55 ans de poursuivre ses activités [sans ses frères] le chiffre d'affaires de sa première année complète n'était que de € 350.000. 148 ans plus tard, la société est toujours gérée et contrôlée par les membres de la famille Van Oord et nous sommes fiers de compter des membres de la troisième génération parmi nous, mon oncle Andries et mon père. L'esprit d'entreprise fait partie des gènes de notre famille. Depuis 148 ans nous nous faisons fort de nous ajuster aux défis qui nous sont proposés et de relever les opportunités qui se présentent à nous. Récemment, nous sommes devenus l'un des plus grands constructeurs de projets éoliens offshore dans le monde, projets dont nous avons la propriété. Nous sommes donc à présent des fournisseurs d'énergies renouvelables, une toute nouvelle industrie qui n'existait pas il y a 15 ans. À l'avenir, les nouvelles générations devront continuer à adapter notre organisation aux nouveaux défis du marché. C'est à cette condition que nous pourrions continuer notre aventure entrepreneuriale. Je suis convaincu que notre entreprise, comme notre famille, ont tout le potentiel devenir membre de l'association les Hénokiens. Il nous reste 52 autres années pour le prouver.



Le trophée du Prix Léonard de Vinci

Le design du trophée, conçu par « Mellerio dits Meller », s'inspire de l'hélice volante, inventée par Léonard de Vinci. Le socle en verre translucide supporte une vis aérienne en argent massif. Il incarne les valeurs nobles d'élévation, de progression et de vision que le « Prix Léonard de Vinci » a pour objectif de distinguer, promouvoir et de récompenser.